

Calendrier - Rapport spécial n° 18/2021

Surveillance, par la Commission, des États membres sortant d'un programme d'ajustement macroéconomique:

un outil approprié qui doit être rationalisé

Étape	Date
Adoption du plan d'enquête / Début de l'audit	28.4.2020
Envoi officiel du projet de rapport à la Commission (ou à toute autre entité auditée)	2.6.2021
Adoption du rapport définitif après la procédure contradictoire	13.7.2021
Réception des réponses officielles de la Commission (ou de toute autre entité auditée) dans toutes les langues	9.9.2021